

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à veuve Ane-Cronier, 16 mars 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à veuve Ane-Cronier, 16 mars 1849

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Ane-Cronier](#)

est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 mars 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ane-Cronier](#)

Lieu de destinationLe Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

RésuméGodin demande à veuve Ane-Cronier si le poêle qu'elle a demandé est celui qui coûte 49 F ou celui qui vaut 38 F.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies](#)

[et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAne-Cronier

GenreNon pertinent

Pays d'origineInconnu

BiographieCommerce établi au Nouvion-en-Thiérache (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Godin correspond avec monsieur Ane-Cronier puis avec madame veuve Ane-Cronier.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (316)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849

316

nourion
mars 16

Monsieur le
je vous prie de me dire avant de vous
expédier le pain que vous devez de me demander
si est dans le prix de 49 francs ou de 38
aussitôt votre réponse je vous l'expédierai

agray elle m' a d

Monsieur Leptae Bourgnat

Le fere
16

je viens de recevoir impayé mon mandat
sur vous au 12 j'ai fait recourir a votre
lettre du 5 9^{bre} qui me me dit nullement
que vous étiez sans l'intention de me retourner
une 2^e je n'en connais d'autres pas le
motif car si une paie est avarice il suffit
de me la demander pour la remplacer et
il n'est pas besoin pour cela de faire voyager
le meuble pour soutenir toute difficulté je
laisserai le montant de cette cuisinière jusqu'à
a votre compte jusqu'à que nous nous
en ayons entendu je ne me considère en
tout état de chose queant que des choses
qui viennent de mon fait

agray elle m' a d

Barly
16

Monsieur Colboc

mes fact des 26. 7^{bre} 22 et 29 7^{bre} et
15 janvier s'élevait a fr 303.25
vous m'avez remis 4 paies montant 108

reste fr 205.25

soit je viens de l'expédier aux vus
en mon mandat au 29 avril prochain

veuillez en tenir bon compte

et agrayer mes salutations